

Le collectif est une belle aventure humaine et professionnelle

Né en 2018, le projet réunit 9 agriculteurs associés, la commune de Congrier, la Société Énergie Mayenne, Carden Biogaz et Engie Bioz. L'unité traite plus de 31 000 tonnes d'intrants agricoles par an, provenant à 100 % du territoire : 88 % sont apportés par les partenaires du projet (mélange de lisier et de fumier bovin, porcine et équin), et 12 % par des exploitations situées dans un rayon de 5 km, liées par un partenariat avec CS Biogaz. Deux salariés à temps plein assurent le fonctionnement du site.



Témoignage de Mickael Gatineau, l'un des associés de CS Biogaz et agriculteur au GAEC de l'Angebaudière à Congrier

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer dans la méthanisation ?

Mickael Gatineau : Nous voulions valoriser nos effluents tout en diversifiant nos revenus. La méthanisation, c'est une manière concrète de transformer les déjections de nos animaux en énergie renouvelable. On agit pour la planète, tout en créant un revenu complémentaire pour nos exploitations.

Quels sont les bénéfices que vous en retirez pour votre exploitation ?

Outre la production d'énergie renouvelable, la méthanisation permet la production de digestat, c'est la matière apportée au méthanisateur qui n'a pas été transformée en biogaz. Il s'agit d'un engrais naturel qui nous permet de fortement réduire l'apport d'engrais chimique.

En plus, on connaît beaucoup mieux la valeur de ce qu'on épand : on sait exactement les teneurs en azote, phosphore et potasse. C'est un vrai plus pour ajuster nos apports et mieux raisonner la fertilisation. Et comme la méthanisation prend en charge environ 2 euros par m³ d'épandage, on réalise aussi des économies.

Mais il faut être honnête : le projet est encore jeune. Nous ne récoltons pas encore pleinement les fruits de notre investissement. Il faut du temps avant que tout se mette en place et que les retombées soient visibles.

Quelles recommandations donneriez-vous à une personne souhaitant mettre en œuvre un projet similaire au vôtre ?

D'abord, bien s'entourer. Un projet de méthanisation, c'est complexe : technique, administratif, financier... Il faut être accompagné par des gens compétents et expérimentés. Et même avec ça, tout n'est pas toujours simple. Il y a des moments de doute, parfois de tension dans le groupe. L'important, c'est de garder le dialogue et de ne pas perdre de vue le but commun.

Et puis, il y a la communication. Ce projet doit s'adapter à son environnement. Nous avons collaboré avec l'association Mayenne Nature Environnement, qui a apporté son expertise sur le choix d'implantation de l'unité de méthanisation. En parallèle, une concertation a été menée avec les habitants les plus proches afin de favoriser le dialogue et l'acceptabilité locale. D'autres actions telles que des portes ouvertes ont également été organisées pour renforcer la transparence.

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement dans cette démarche ?

Oui, dès le départ nous avons été accompagnés, et nous le sommes toujours aujourd'hui. On travaille avec un ingénieur agronome qui nous suit dans la durée. C'est une aide précieuse pour piloter le projet et optimiser le digestat.

En quoi le collectif a-t-il été un atout dans la mise en œuvre du projet ?

C'est une vraie force. À neuf, on partage les compétences, les investissements et le travail. Et surtout, on limite le risque financier pour chaque exploitation.

Mais cela amène aussi quelques contraintes : la méthanisation a une capacité limitée, donc si l'un des exploitants veut augmenter ses apports, l'installation ne peut pas forcément les absorber. Il faut en permanence trouver le bon équilibre entre les besoins de chacun et les capacités de l'unité. Monter un projet collectif demande de la patience et de la cohésion.

Le collectif est une belle aventure humaine et professionnelle. On avance ensemble, on échange, on apprend les uns des autres.

Quel rôle la CUMA joue-t-elle dans votre projet ?

La CUMA participe à la récolte des couverts végétaux destinés à la méthanisation et à l'épandage du digestat. Elle a toute sa place dans le projet en assurant la continuité entre la production, la valorisation, et l'optimisation de nos matériels agricoles.



Posez vos questions à nos experts en injection de biométhane, à l'adresse agence-conseil-biomethane@grdf.fr

